

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Municipalité de Pully présentera les préavis relatifs aux projets Prieuré – Villa romaine lors de la prochaine législature

Compte tenu du renouvellement du Conseil communal, la Municipalité souhaite ouvrir un processus de concertation avec les différents groupes politiques.

Les projets du Prieuré et de la Villa romaine sont à l'étude depuis plusieurs années. Ils font l'objet de trois préavis distincts qui en décrivent le détail, l'un pour la rénovation et la transformation des bâtiments du Prieuré en vue d'y créer un Hôtel de Ville, le second pour l'assainissement des vestiges de la Villa romaine, le maintien des activités muséales et l'intégration de l'espace de dégustation et de vente de la Cave communale, et le dernier concernant les modifications du plan d'affectation de ce secteur.

En octobre 2020, la Municipalité décidait, à regret, de reporter le traitement de ces préavis par le Conseil communal, pour se consacrer à la recherche d'une issue possible à la situation financière difficile que connait la Ville, due en particulier à la forte croissance de sa participation à la facture sociale cantonale.

Ces objets représentent toujours un enjeu essentiel pour la Municipalité, mais elle considère aujourd'hui, vu la proximité du terme de la législature en cours, que ces projets doivent être discutés et portés par les nouvelles autorités qui prendront leurs fonctions au 1^{er} juillet prochain.

Cette décision s'est imposée, notamment pour prendre le temps de présenter et d'expliquer à nouveau tous les aspects de ce dossier complexe, dans l'optique de valoriser les études et le financement déjà engagés.

La Municipalité entend également ouvrir un processus de concertation avec les différents groupes politiques, avec l'objectif de parvenir au plus large consensus possible pour permettre la réalisation de ces projets.

Pully, le 21 avril 2021 – La Municipalité